



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4071187

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/07/2024 10H09 C:005300 I:39178
V/REF : 930633
V/Appel du Mardi 09/07/2024 a 10H09

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 06917
IMMEUBLE : GUILLERMAZ -6917
80, AV.GENERAL GUILLERMAZ
38630 LES AVENIERES VEYRINS THU

Vaulx en Velin, le 25 Juillet 2024

Référence Marché: M_230209003-1

LOCALISATION : ALLEE N80 GUILLERMAZ - LOGEMENT DE MME VIALLET AU 4EME ETAGE - TEL:

MOTIF : REINTERVENIR POUR VERIFIER SI LE MOTEUR DU VELUX EST TOUJOURS SUR PLACE
CAR LA LOCATAIRE INDIQUE QUE SERVIMO EST PARTIE AVEC - SI NOUS
L'AVONS LE RAMENER A LA LOCATAIRE SINON LE PRENDRE EN PHOTO POUR
PROUVE QUE LE MOTEUR EST TOUJOURS DANS LE VELUX

Donneur d'ordre : Mme C. MAINGUY

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 17/07 A 11H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE ME VIALLET AU 4EME ETAGE
NOUS CONSTATONS QUE LE STORE DU VELUX EST BLOQUE EN POSITION FERMEE
ESSAI DE DEBLOCAGE AVEC LA TELECOMMANDE ET EN PROCEDANT AU REMPLACEMENT
DES PILES - SANS RESULTAT

LE MOTEUR EST BIEN EN PLACE, LE CABLAGE ELECTRIQUE EST BIEN RACCORDE
AINSI QUE L'ARBRE

PRESOMPTION QUE LA TELECOMMANDE SOIT HORS SERVICE

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 19/07/24 a 16H52 celine.mainguy@semcoda.com

MP LCOMPTER Email envoyé le 19/07/24 a 16H52 _ Envo i (CR/AB)

SUITE A NOTRE CONVERSATION TELEPHONIQUE, UN DEVIS EST ACTUELLEMENT A
L'ETUDE

MP LGESTION Email envoyé le 18/07/24 a 15H32 _ Envo i (CR/AB)

PREVOIR DANS UN PREMIER TEMPS LE REMPLACEMENT DE LA TELECOMMANDE ET SI
LE PROBLEME PERSISTE PREVOIR DE DEMONTER LE MOTEUR SITUE SUR LE TOIT



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4071187

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.BJ 38/69	3	91,01		91,01
1,00	MS00065-Recherche panne pour VR élect.	3	60,67		60,67
TOTAL H.T.					151,68
T.V.A. a 10,00%					15,16
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>166,84</u>

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 930633 du 15/02/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: servimo@servimo.fr; centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 708 378 du 30/08/2023

THCMEIPP Tvx hors contra Menuiseries int Partie privat.

1

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 230209003-1

MME VIALLET MARIE JOSEPHE

80 Avenue Général Guillerma

38630 LES AVENIERES VEYRINS THUE

Téléphone : 07.57.50.62.90

06917-00001-00001-00041 H / Type 3 B / 04

Etage : 04

Date entrée: 21/10/2017

Délai

Date limite exécution : 01/03/2024

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	91,45	91,45	9,15	100,60
MS00065 REMISE EN ETAT VOLET VELUX déjà intervenu mais il y avait un nid de guêpe , il a été enlevé	1,00	60,97	60,97	6,10	67,07
Total H.T.					152,42
Total TVA					15,25
Total TTC					167,67

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DEGLAINE Léonie le 15/02/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Responsable d'Agence

Stéphane CAGET

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

EDN4

1/2

15/02/2024 à 15:24



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : SEMCODA

Adresse : AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : 80 Avenue Général Guillerma 38630 LES AVENIERES VEYRINS THUE

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)
NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit
☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à BOURGOIN JALLIEU

le 15/02/2024

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 930633